



BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du 4 avril 2019 avant AG

ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE
VAL DE LOIRE

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Sours le 4 avril 2019 à 19h30 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 19 mars 2019.

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION BIO CENTRE	CA 4 avril avant AG
BOURGY	Emmanuel	SCEA LES RIOILLIÈRES	Producteurs	Titulaire CA	Présent
CREPIN LISART WILLOT	Sophie Peggy Mélice	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	excusée
DAUBIGNARD	Louissette	CRA Centre	Institutionnels	Suppléant CA	absente
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	présent
DURAND	Joël	GAEC VAL PRÉ VERT	Producteurs	Suppléant CA	absent
DYONET	Jacques	LA RICHE EN BIO	Consommateurs	Titulaire CA	excusé
FONTAINE	Olivier	CONSERVES DU BLAISOIS	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	présent
GAULANDEAU	Claude	EARL PONTIJOU	Producteurs	Titulaire CA	excusé
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	suppléant CA	excusé
HAHUSSEAU	Yves Marie	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
JANSEN	Julien	GAEC DU COUDRAY	Producteurs	Titulaire CA	excusé
LAMBERT	Pascal	DOMAINE LES CHESNAIES	Producteurs	Suppléant CA	absent
LELIÈVRE	Éric	FRSEA CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	excusé
LESEURE PROST	Philippe Sébastien	LSDH	Préparateurs	Titulaire CA	présent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présente
POTHIER	Sylvain	POTHIER SYLVAIN	Producteurs	Titulaire CA	excusé
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	présent
RENART	Gilles	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
RIFFARD	Philippe	SCA LE BIOTOPE	Producteurs	Titulaire CA	excusé pouvoir à JF Vincent
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Suppléant CA	excusé
VAURS	Christophe	COOP DE FRANCE CENTRE	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Titulaire CA	présent
VINCENT	Jean- François	FERME DE LA CHAUME AU CHAT	Producteurs	Titulaire CA	présent

Autres : Jacques Sappei

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 17 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 21 février 2019.
2. Approbation des comptes 2017
3. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 21 février 2018

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Approbation des comptes 2018

Jacques Sappei, directeur, commentent le compte de résultat et le bilan 2018 et répondent aux questions du conseil d'administration.

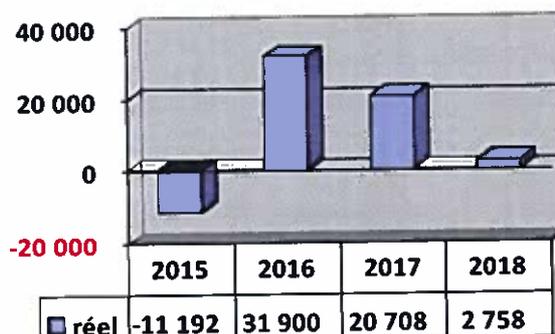
Le bilan financier est présenté comme suit :

La clôture comptable concernant l'exercice allant du 1^{er} janvier 201 au 31 décembre 2018 a été établie par la société expertise comptable FITECO et contrôlée par Mme Hélène Paradis, commissaire aux comptes.

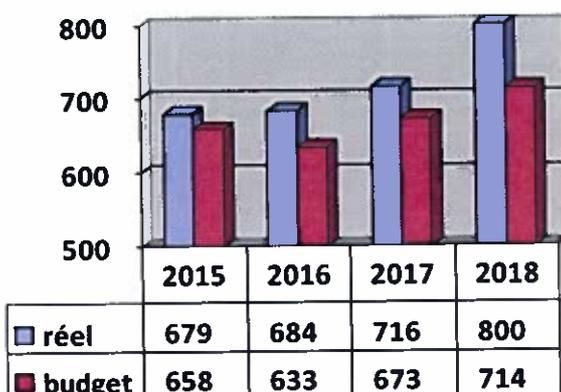
Le compte de résultat:

- total des produits = 799 862 €
- total des charges = 797 105 €
- résultat = 2 758 €

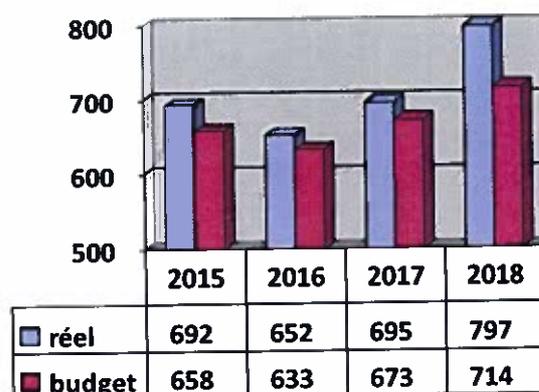
Evolution des résultats (€)



Evolution des produits (en k€)



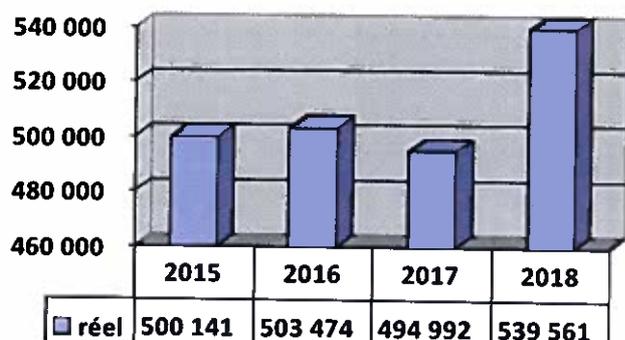
Evolution des charges (en k€)



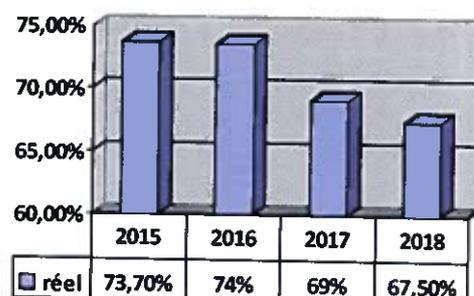
Commentaires sur les produits

Les subventions

Evolution des subventions (€)



Evolution de la part de subvention



L'augmentation des subventions est liée

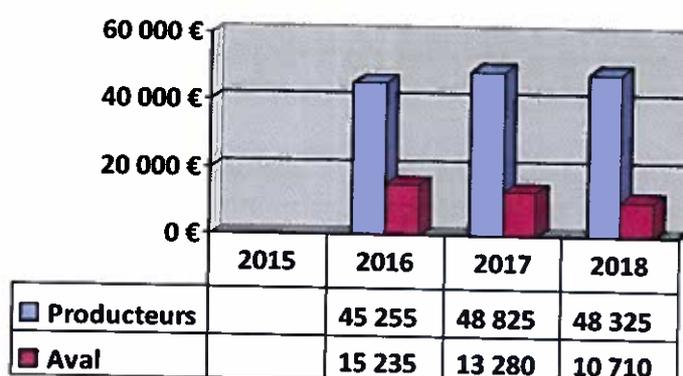
- à l'appel à projet Conversion (diagnostics réalisés par Romain Fredon et Jean-Marie Mazenc) et,
- au financement complémentaire obtenu pour l'embauche de Pascal Veulin sur la mission RHD

Les subventions de la Région et de la Draf sur l'animation restent aux mêmes niveaux. A noter que celle de 2017 avait été sous-évaluée pour la Région (cf. produits exceptionnels)

Au 31 décembre 2018, la part non utilisée des subventions s'élève à 26 007 € qui constitue des fonds dédiés destinés aux projets Casdar Sécilibio piloté par l'ITAB, PEI Aronia piloté par l'Ecole d'horticulture d'Orléans, et le CAP arboriculture (stagiaire).

Les cotisations

Evolution des cotisations (en €)



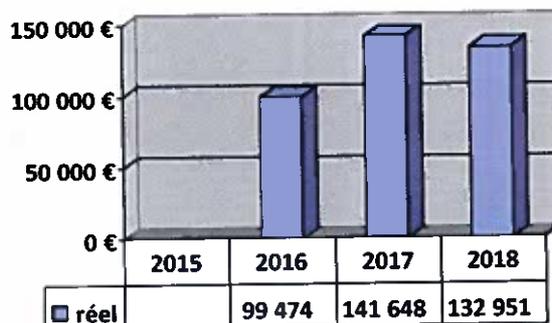
On constate que de nouvelles adhésions aval interviennent quand Bio Centre organise des événements pour ces acteurs économiques. C'est notamment le cas des rencontres économiques avec la GMS (Socamaine, Biocoop, Intermarché) qui a amené 10 nouveaux adhérents.

Quelques adhérents historiques n'ont pas à la clôture du bilan renouvelé leurs adhésions.



Les produits d'exploitations (prestations, formations, vente de produits)

Evolution des produits d'exploitation (en €)



L'accompagnement en maraichage continue son évolution avec 23k€ pour 20.5k€ en 2017. Par contre les formations sont en recul : 30k€ au lieu de 55k€. Mais en 2017 avaient été réalisées des formations planifications sur plusieurs jours particulièrement intéressantes financièrement.

Les prestations d'accompagnements techniques en grandes cultures ont rapporté 15k€ (25k€ au budget), complété par 4k€ de prestations auprès de la Fnab.

Le fait notable en 2018 est le bon résultat sur les rencontres économiques (11k€).

Le reste est constitué par d'autres formations, des diagnostics conversion,...

L'ensemble de ces prestations est supérieur au budget prévu à 120k€.

Commentaires sur les charges

Les charges salariales ont évoluées en cours d'année : le départ de Romain fredon, l'intégration de Christèle Chouin à temps complet, l'absence partielle de Jean-Christophe Grandin, l'arrivée de Pascal Veaulin. In fine l'écart correspond au poste créer pour Pascal Veaulin, entièrement financé par une augmentation des subventions de la Région.

Malgré la prestation en œnologie réalisé en partenariat avec la CAB Pays de Loire, les charges liées aux prestations sont en baisse alors que les produits équivalents sont en hausse. Cela est dû à l'augmentation des prestations réalisées par les salariés de Bio Centre ne générant pas de charges supplémentaires, les formations réalisées avec des prestataires extérieurs étant en baisse.

L'augmentation des « autres services extérieurs » est essentiellement liée à la mise à disposition de Laure Amouriq de Bio Berry sur la mission RHD. Elle est désormais embauchée depuis le 1^{er} janvier par Bio Centre.

Les frais de déplacements des salariés restent bien maîtrisés avec les deux véhicules loués (46 k€ en dessous du budget de 50 k€) En fin d'année, le deuxième véhicule étant sous utilisé, un accord a été passé avec le Gabor pour une utilisation partagée et facturation au prorata de l'utilisation.

En matière de communication les charges s'élèvent à 24.6 k€ pour 28 k€ en 2017. Les principales réalisations sont les créations et éditions du rapport d'activité et des « Chiffres de la bio en région Centre-val de Loire », les affichages des campagnes « printemps bio » et « Manger bio et local c'est idéal », la création des fiches formation du réseau, la chemise institutionnelle du réseau, et la qualification de la base de donnée, l'hébergement et quelques améliorations du site internet.

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est affecté des événements suivants :

En charge, 11 280 € dont :

- 6 245 € de subvention Draaf 2017
- 2 375 € de subvention sur le projet Casdar Agneau Itab

En produits, 26 379 € dont :

- 17 000 € de subvention Région 2017
- 2 357 € (Feader) + 514 € (Région) sur subvention Feader Transfert 2017
- Quelques formation et cotisations 2017

Les immobilisations

ENTREE	SORTIE
4 ordinateurs portables	3 ordinateurs portables

*Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le compte de résultat 2018.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

4. Questions diverses

aucune

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 11H00.

Fait à Sours, le 4 avril 2019,

Le président

Jean-François VINCENT



